



Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 et par le décret du 16 Août 1901
Siège social : PORT EN BESSIN (14520) – 10 Avenue du Général de Gaulle

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 SEPTEMBRE 2021

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle est réunie en application des articles 44 et 45 du décret n°2005-1677 du 28 décembre 2005 et de l'article 26 des statuts pour rendre compte de l'activité de l'association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Conformément à la réglementation en vigueur applicable à notre organisme, les comptes annuels et le présent rapport de gestion ont été transmis aux commissaires aux comptes au moins quarante cinq jours avant la réunion d'aujourd'hui.

I. Activités sociales de l'association durant l'exercice écoulé : évolution et perspectives.

Durant l'exercice écoulé, les activités de Normandie Fraîcheur Mer ont connu les principales évolutions suivantes (cf. rapport d'activités NFM 2020) :

10. Administratif et financier

- *Remplacement de la secrétaire comptable Claire LEVALLOIS par Stéphanie LEITE, puis Chantal PFISTER.*
- *Mise en place du télétravail et des mesures sanitaires liées au COVID.*

11. Amélioration de la qualité, formation, conseil au sein de la filière

- *Mise en place d'un observatoire des prix en criée, pour le suivi de crise COVID*
- *Participation et animation de réunions de filière en faveur de l'adaptation du marché (bulot, coquille) face à la crise COVID,*
- *Elaboration de nouvelles grilles d'identification des espèces pour les céphalopodes, les gadidés, les grondins, les lançons/équilles, les mulots et les requins.*
- *Ajout d'une fiche technique Parasitisme au Guide de Bonnes Pratiques de Pêche NFM*
- *Développement d'une formation gestion du risque parasitaire à destination des criées*
- *Elaboration d'un projet de Guide des règles de mise en marché des espèces pour l'OPN*

12. Identification de la qualité, obtention de signes officiels de qualité et d'origine, traçabilité

- *Obtention d'un avenant au cahier des charge Noix de Saint-Jacques Label Rouge, pour permettre la surgélation en cellule*
- *Mise en œuvre du nouveau dispositif de contrôle des deux cahiers des charges Label Rouge*
- *Mise à jour et mise en œuvre des dossiers d'évaluation et de suivi de la qualité supérieure des deux labels rouge avec des résultats d'analyses sensorielles très probants.*
- *Obtention d'une modification temporaire du cahier des charges de l'IGP Bulot de la Baie de Granville, pour tenir compte de la suppression des ventes de l'après-midi en criée dans le cadre du contexte COVID*
- *Mise en œuvre de la Commission Organoleptique du bulot de la Baie de Granville IGP et modification de la grille d'évaluation sensorielle.*
- *Accompagnement de la criée de Fécamp pour l'investissement et l'installation d'un matériel pneumatique destiné à l'identification des poissons de qualité Extra : sole, turbot...*

13 Durabilité des pêcheries

- Assistance de l'OPN et du FROM Nord pour l'élaboration d'un Projet d'amélioration de pêche ou FIP (Fisheries Improvement Project) pour la raie bouclée en partenariat avec WWF et Carrefour France.
- Assistance de l'OPN dans un partenariat avec ONG Ethic pour la finalisation d'un guide raies et petits requins de Normandie à destination de la filière pêche et notamment de la distribution.

14 Promotion communication

- Mise en place d'un étal de promotion des coquillages et des Poissons Bons Plans au SIA et à la foire de Caen (seules manifestations qui ont pu avoir lieu en 2020)
- Réorientation des actions de communication, en privilégiant la communication digitale en lieu et place des salons et manifestations
- Réalisation de Communiqué de Presse COVID pour aider à la relance de l'activité suite au 1^{er} confinement
- Réalisation d'une carte interactive des lieux de vente en activité lors du 1^{er} confinement
- Réalisation d'une campagne de promotion digitale sur les réseaux sociaux et print dans les poissonneries et les offices du tourisme en faveur du bulot,
- Pilotage de la 3^{ème} édition de l'évènementiel La Grande Débarque : les rendez-vous gourmands de la coquille Saint-Jacques de Normandie,
- Intégration d'un publi-rédactionnel et diffusion d'affiches Coquille Saint-Jacques Label Rouge aux 2700 poissonneries du réseau de l'OPEF.
- Création d'un visuel « Côte d'Albâtre » pour l'extension du pinsage des poissons Extra à la criée de Fécamp
- Création d'un nouveau visuel « Ports du Cotentin » pour le renouvellement des pin's poissons Extra de la criée de Cherbourg.
- Mise en stand-by du Journal de Bord et du projet « Attractivités des Métiers » en raison du contexte COVID

Quoique largement bouleversées ou remaniées en raison de la crise COVID, ces activités restent en cohérence avec le projet NFM 2020-22, tel qu'il a été présenté par le Conseil et adopté lors de l'Assemblée Générale de 2020.

2. Résultats de l'association durant l'exercice écoulé.

20. Présentation des comptes.

Les comptes soumis à approbation sont conformes au Règlement 99-01 établi par le CAC. Ils ont été arrêtés selon les mêmes formes et mêmes méthodes d'évaluation qu'au cours de l'exercice antérieur.

21. Comptes de l'exercice.

Principaux postes du compte de résultat

L'examen des principaux postes du compte de résultat du dernier exercice, comparés à ceux de l'exercice précédent, fait apparaître les résultats suivants :

	Exercice 2019	Exercice 2020	Variation
Produits d'Exploitation	673 705 €	666 410 €	-1 %
Charges d'exploitation	661 471 €	677 779€	+ 2,5 %
Résultat d'exploitation	12 234 €	-11 370 €	- 23 604 €
Résultat financier	- 4 855 €	- 7 776 €	-60%
Résultat exceptionnel	0 €	4 830 €	+ 4 830 €
Excédent ou déficit	7 380 €	-14 316 €	- 21 696 €

Sur proposition du Conseil, le résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 s'élevant à -14 316 € est affecté au poste report à nouveau.

Après affectation du résultat, les fonds associatifs de NFM seront portés en conséquence à 25 331 €.

Analyse des charges d'exploitation

L'examen des principaux postes de charges, rapprochés de ceux de l'exercice précédent, permet d'effectuer les constatations suivantes :

	Exercice 2019	Exercice 2020	Variation
Charges externes	335 777 €	346 668 €	+ 3 %
Impôts et taxes	9 506 €	13 861 €	+ 46 %
Salaires	220 723 €	233 367 €	+ 5,7 %
Charges sociales	79 709 €	81 563 €	+2,3 %
Amortissements et dépréciations	2 254 €	2 416 €	+7,2 %
Provisions	0 €	0 €	
Autres charges	7 427 €	2 320 €	-69 %
Total charges d'exploitation (y compris les achats)	661 471 €	677 779 €	+ 2,5%

22. Conventions régies par l'article L.612-5 du code commerce.

Le rapport du commissaire aux comptes ne fait état d'aucune convention de ce type.

3. Situation d'endettement de l'association et perspectives financières.

30. Endettement à plus de 10 ans

- Aucun

31. Endettement compris entre 2 et 10 ans

- Aucun

4. Budget prévisionnel.

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2021 a été bâti suivant le programme d'activités 2020-22 adopté lors de l'AG 2020, incluant une 4^{ème} édition de l'évènementiel La Grande Débarque et la mise en suspend du projet Attractivités des Métiers (Cf. budget et plan de financement prévisionnel 2021)

5. Informations relatives à l'environnement et au personnel.

Votre organisme ne dispose pas à ce jour d'installations classées pour l'environnement.

Fait à Port en Bessin, le 29 septembre 2021
Pour le Conseil d'Administration, le Président :

Dimitri ROGOFF

